

RAPPORT N° 03/4-43
au Conseil Municipal

OBJET

COMPTE ADMINISTRATIF 2003
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen et à votre approbation le Compte Administratif du Maire pour l'exercice 2002.

Les résultats de ce compte s'élèvent pour les sections :

- d'exploitation à **695 327,17 €**
- d'investissement à **1 033 232,55 €.**

Le solde d'exécution à **1 728 559,72 €**

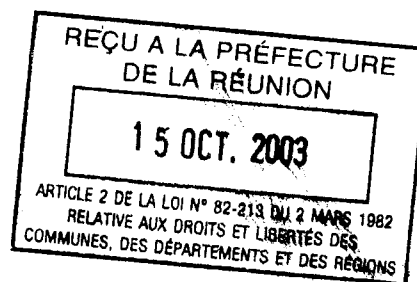
Ce Compte Administratif 2003 proposé au vote au cours même de l'exercice 2003 s'explique par le fait que la compétence assainissement, transférée à la CINOR depuis fin mars 2003, doit constater la clôture des opérations et opérer les transferts d'engagements financiers afin d'assurer la continuité du service et du paiement des prestations.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE



René-Paul VICTORIA
René-Paul VICTORIA



**DELIBERATION N° 03/4-43
du Conseil Municipal
en séance du mardi 30 septembre 2003**

OBJET

**COMPTE ADMINISTRATIF 2003
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 03/4-43 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2^{ème} Adjoint au Maire, présenté au nom de la Commission Entreprise Municipale/ Finances ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Décide de fixer ainsi qu'il suit les recettes et dépenses du budget annexe de l'assainissement de l'exercice 2003 :

Recettes

Les recettes d'exploitation et d'investissement évaluées par le Budget à	4 926 809,95 €
s'élèvent d'après les titres définitifs des créances à recouvrer à la somme de	3 677 350,12 €

DELIBERATION N° 03/4- 43

Dépenses

Les dépenses créditées au budget 2003 s'élèvent à 4 930 809,45

Au moyen de quoi , les dépenses de 2003
demeureront définitivement fixées à la somme de 1 948 790,40

Conclusion

Les recettes de toute nature étant de 3 677 350,12
Les dépenses de 1 948 790,40

Il est constaté par conséquent un excédent de clôture de 1 728 559,72

Compte tenu du solde des restes à réaliser
en Section d'Investissement (1 436 859,25 – 567 066,51) + 869 792,74

en Section d'Exploitation (0 – 112 603,18) - 112 603,18

Le résultat net s'élève à 2 485 749,28

Toutes les opérations de l'exercice 2003 sont déclarées définitivement closes.

La présente délibération sera jointe comme pièce justificative au Compte Administratif de 2003.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le - 8 OCT. 2003

LE MAIRE



René-Paul VICTORIA
René-Paul VICTORIA



**COMPTE ADMINISTRATIF 2003
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
INVESTISSEMENT**

ART	LIBELLES DEPENSES	TOTAL PREVU	REALISE	REPORTS
	16 - Emprunts et dettes assimilées			
1641	Remboursement emprunt	453 153,00	63 984,60	
1688	Intérêts connus non échus	13 390,00	12 025,59	
	20-Immobilisations incorporelles			
2033	Insertions	1 648,00		
208	Etudes	56 030,81	1 000,00	7 678,81
	23-Immobilisations en cours			
2313	Travaux	1 642 458,17	72 812,17	299 963,88
232	Conduite d'opérations	177 564,46		92 446,46
238	Installation technique, matériel, outillage etc	433 821,00	16 842,27	166 977,36

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 778 065,44	166 664,63	567 066,51
--	---------------------	-------------------	-------------------

RESULTAT REPORTE	1 772 102,82	1 772 102,82	
-------------------------	---------------------	---------------------	--

TOTAL DEPENSES SECTION D'INVESTISSEMENT	4 550 168,26	1 938 767,45	567 066,51
--	---------------------	---------------------	-------------------

RESULTAT BRUT DE CLOTURE D'INVESTISSEMENT

1 033 232,55
